

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilié public

A remplir par l'administration communale

Date 14 février au 15 mars 2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire PPE Mirémont - Senaléche p.a Bernard Nicod SA
 Demandeur Entreprise Machado Sàrl
 Adresse Avenue de Senaléche 2A Parcelle N° 4709
 Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage
 Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets
 Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non Multi-Tronc
 Essence(s) ① Sapin rouge / ② Sapin rouge / ③ Sapin rouge
 Diamètre(s) du tronc ① 45cm / ② 50cm / ③ 70cm Hauteur(s) : 25m
 Etat sanitaire En partie sec sur pied
 Motif de l'abattage /
 élagage / taille /
 écimage Risque secondaire en cas de chute
sur la route et trottoir.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site Internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom PPE Miremont Nom P. a Bernard Nicod
 Adresse _____
 Téléphone _____
 Adresse e-mail _____

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Bernard Nicod Nom Administration PPE
 Adresse Av de la gare 26 - 1003 Lausanne
 Téléphone 021 331 17 85
 Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Entreprise Nom Machado Sarl
 Société _____
 Adresse Chemin des Clos 6 - 1020 Renens
 Téléphone 021 634 98 85
 Adresse e-mail info@machado-paysagiste.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) A définir, je ne connais pas assez
 Essence(s) les différentes essences
 Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
 Emplacement prévu _____

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

BERNARD NICOD SA
 26, av. de la Gare Tél. 021/311 11 11
 1004 LAUSANNE

Lieu et date Lausanne, le 07.02.25 Signature _____